



LYCÉE
GUTENBERG
CRÉTEIL



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Dossier d'inscription pour la sélection d'entrée en formation d'aide-soignant

*Formation modulaire pour bacheliers ASSP et
SAPAT Rentrée septembre 2016*

Nombre de places : 18

*Le lycée est un établissement scolaire de l'Education Nationale, accueillant des élèves en
poursuite de scolarité initiale.*

*Formation initiale sous statut scolaire ne pouvant bénéficier d'aucune rémunération, ni
contrat de qualification.*

Formation gratuite

Conditions d'accès à l'Institut de formation du lycée Gutenberg :

- Etre âgé(e) de 17 ans minimum et de 24 ans au plus à la date d'entrée en formation.
- Etre en terminale du baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT en 2015-2016* ou avoir obtenu son baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT (session 2015).
()L'admission définitive sera subordonnée à l'obtention du baccalauréat.*
- **Ne pas avoir interrompu votre scolarité depuis plus d'un an à la date d'inscription au concours.**

Epreuves de sélection

✓ Dépôt du dossier

Le candidat dépose ou envoie au lycée Gutenberg un dossier complet (voir dossier joint) qui sera étudié par un jury composé de 2 formateurs de l'IFAS-IFAP.

Le Jury apprécie, à partir du dossier, l'implication du candidat dans sa formation et sa motivation à exercer un métier d'accompagnement et d'aide à la personne.

Le candidat est ensuite informé par écrit de la décision du jury : dossier retenu ou rejeté.

✓ Entretien avec un jury

Les candidats dont le dossier a été retenu, est convoqué pour un entretien avec un jury composé d'un formateur et d'un professionnel de santé

Durée de l'entretien : 20 min. Maximum

Dans un premier temps, le candidat présente son parcours. Puis dans un deuxième temps, le jury engage un échange avec le candidat sur la base de son dossier (PFMP, expérience professionnelle, etc...) afin d'évaluer l'intérêt du candidat pour la profession et sa motivation.

A l'issue des entretiens, le jury final établit la liste de classement (liste principale et liste complémentaire), en fonction du nombre de places ouvertes.

Calendrier

Ouverture des inscriptions : 8 février 2016


Clôture des inscriptions : 13 mai 2016

Affichage des résultats de la sélection du dossier au lycée Gutenberg : 6 juin 2016

Entretiens individuels : semaine du 20 juin 2016

Affichage des résultats d'admission au lycée Gutenberg : 27 juin 2016 (liste principale + liste complémentaire)

Date d'entrée en formation : 1^{er} septembre 2016

DOSSIER DE CANDIDATURE AUX EPREUVES DE SELECTION	
 <p>LYCÉE GUTENBERG CRÉTEIL</p>	<p>Lycée Gutenberg 16/18 rue Saussure 94044 Créteil Cedex ☎ 01 45 13 26 80 mël: ce-0941930@ac-creteil.fr Site web : lycée-gutenberg-creteil.fr</p>
<p>Formation au Diplôme d'état d'AIDE-SOIGNANT (Statut scolaire) RESERVEE AUX TITULAIRES DU BAC PRO ASSP ou SAPAT</p>	

Veuillez compléter lisiblement (nom et prénom en lettres capitales) et retourner le dossier à l'établissement de formation **avant le 13 mai 2016 minuit** (cachet de la poste faisant foi)

INFORMATIONS SUR LE CANDIDAT			
Nom	Prénom	Date de naissance	Coller ici une photo d'identité
Adresse			
Ville	Code postal	Situation de famille	
Téléphone (obligatoire)	Adresse électronique		
FORMATION			
Nom du dernier établissement scolaire fréquenté :		Adresse :	
<p>Vous attestez avoir choisi la modalité d'admission spécifique aux candidats titulaires d'un baccalauréat professionnel Accompagnement soins et services à la personne : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>Je certifie que mes réponses sont exactes et honnêtes.</p> <p style="text-align: center;">Tout dossier incomplet ne sera pas traité</p>			
Date	Signature du candidat	Signature du responsable légal si le candidat est mineur	
CONDITIONS D'INSCRIPTION			
- Ne pas avoir interrompu votre scolarité depuis plus d'un an à la date d'inscription			
- Vous devez être âgé(e) de 17 ans au moins ou de 24 ans au plus le jour de la rentrée en formation (le 31 Aout 2015)			
- Etre en terminale du baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT en 2015-2016 ou être titulaire du baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT (session 2015).			

Le jour de la rentrée en formation un certificat médical attestant que vous êtes à jour des vaccinations obligatoires et que vous ne présentez pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession d'aide-soignant **établi par un médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé**. (voir site internet de l'ARS pour avoir les adresses des professionnels)

Vaccinations obligatoires : Dt Polio, BCG et dernier test tuberculinique, Hépatite B et sérologies

Vaccinations fortement recommandées : Rubéole, Rougeole, Oreillons

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER
<input type="checkbox"/> La présente fiche d'inscription complétée et signée par le candidat et le responsable légal si vous êtes mineur
<input type="checkbox"/> Trois enveloppes, libellées au nom et à l'adresse du candidat, affranchies au tarif en vigueur
<input type="checkbox"/> 1 photocopie de la carte d'identité recto-verso en cours de validité
<input type="checkbox"/> Un certificat de scolarité nous prouvant votre scolarisation en 2014-2015 car <u>il ne faut pas avoir interrompu sa scolarité depuis plus d'un an</u> ou 2015-2016 si vous êtes en terminale du bac pro (c'est ce document qui <u>autorise</u> votre inscription)
<input type="checkbox"/> Une copie du diplôme ou du relevé de notes (pour les titulaires du bac pro ASSP ou SAPAT)
<input type="checkbox"/> Une copie des bulletins scolaires de l'année de Terminale.
<input type="checkbox"/> Les appréciations des PFMP rédigées par le tuteur de stage pour les stages effectués en première et terminale (ces appréciations sont dans votre carnet de stage)
<input type="checkbox"/> Une copie du livret scolaire
<input type="checkbox"/> Une lettre de motivation manuscrite
<input type="checkbox"/> Un curriculum vitae

Dossier à déposer ou à retourner complet à l'établissement avant le 13 mai 2016 au plus tard

Lycée Gutenberg
Secrétariat pédagogique
16/18 rue Saussure 94000 CRETEIL

Tout dossier incomplet ou transmis en dehors du délai requis sera rejeté



Si votre dossier de candidature est retenu, vous serez convoqué pour un entretien de motivation.

PRESENTATION DE LA FORMATION D'AIDE-SOIGNANT

Pour être aide-soignant(e), il faut suivre une formation spécifique qui a pour but de faire acquérir à l'élève des compétences lui permettant de contribuer à la prise en charge d'une personne ou d'un groupe de personnes au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Participer à l'accueil de la personne et de son entourage.
- Situer son action au sein d'une équipe de travail.
- Participer à l'identification, à la modification des besoins physiques, physiologiques et psychologiques de l'être humain aux différentes étapes de la vie.
- Appliquer les méthodes et les moyens adaptés à l'exécution des soins en collaboration avec l'IDE.
- Participer à l'animation et à l'organisation d'activités.
- Collaborer à l'organisation de la vie d'une personne ou d'un groupe de personnes en favorisant la participation de celle-ci à toutes leurs activités quotidiennes.
- Transmettre les observations par oral et par écrit.
- Transmettre les connaissances liées à sa fonction et, dans ce cadre, participer à des actions de formation.

DUREE DE LA FORMATION :

L'ensemble de la formation dure 12 mois.

Enseignement en institut de formation	315 heures
Enseignement en stage clinique	420 heures
Congés	Tous les congés scolaires

Les absences aux cours et aux stages ne sont pas tolérées

PRESENTATION DE LA FORMATION

Vous devrez valider les modules de formation suivants :

- Module 2 (l'état clinique d'une personne)
- Module 3 (les soins)
- Module 5 (relation et communication)

Vous devrez effectuer 12 semaines de stages cliniques en milieu professionnel, dans le secteur sanitaire, social ou médico-social avec au minimum un stage se déroulant dans un établissement de santé, en unité de court séjour.

Vous serez dispensé-e de la validation des modules de formation suivants :

- Module 1 (accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne)
- Module 4 (Ergonomie)
- Module 6 (hygiène des locaux hospitaliers)
- Module 7 (transmission des informations)
- Module 8 (organisation du travail)